Commission Permanente d'Etude et Comité Technique

Cour d'Appel de Bordeaux - 18 décembre 2020

Madame la Première Présidente,
Monsieur le Procureur Général,

Nous voulons, en premier lieu, souhaiter la bienvenue sur notre ressort à Madame la Première Présidente et nous nous permettons d'espérer un dialogue social de qualité et respectueux.

L'année 2020, est sur le point, enfin, de se terminer.
La situation sanitaire n'a fait qu'empirer l'état d'engorgement des greffes qui venaient déjà de subir la crise des gilets jaunes et la grève des avocats.

Désormais nous attendons de notre ministère de prendre la mesure des changements, profonds, à mettre en œuvre mais nous sommes désabusés de la situation actuelle … où est la masse d'ultra-portables promis par le ministère pour enfin en doter les agents du greffe de manière massive ?
La Président de la République a lui même annoncé à plusieurs reprise la généralisation du télé-travail durant la pandémie ce que nous ne pouvons qu'approuver … mais ou sont les moyens permettant sa mise en place effective ? quid de l'utilisation des logiciels à distance ? Comme toujours au ministère de la justice, les annonces sont là mais les effets se font attendre et le cordonnier se retrouve le plus mal chaussé.
Les fonctionnaires de greffe n'en peuvent plus de ce double discours …

Les greffes sont à bout !!! Avec, comme cerise sur le gâteau, le refus d'embaucher du personnel pérenne, formé et assermenté et le recours aux contractuels que les greffiers devront former !!! Quel mépris pour nos belles fonctions, pour le service public régalien, quelle plaie au cœur pour nous qui avons choisi nos métiers par ce qu'ils avaient un sens.
Evidement, nous ne confondons pas les combats : les collègues contractuels seront accueillis et formés comme il se doit en juridiction mais nous ne pouvons cacher notre colère contre le Ministère.

Vous l'aurez compris, Madame la Première Présidente, Monsieur le Procureur Général, les greffes sont en souffrance et ont besoin d'être entendus.
Nous espérons, une nouvelle fois, que le dialogue social régional sera de qualité, à défaut de mesures nationales d'envergure.

Le Bureau de Secteur de Bordeaux

UNSa Services Judiciaires